



THINKING CHALLENGE

By Green Building

Round 3

Les matériaux de construction isolants
Importer ou produire ?



**Working
Paper**

JUILLET
2022

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des experts, représentant la sphère publique, le monde académique et le secteur privé, pour leur engagement sincère, leur précieuse mobilisation et la qualité de leurs réflexions.



Mme Soraya Khalil
Directrice de la Direction de la Qualité et des Affaires Techniques au Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville



M. Lhoussaine El Housni
Chef de division matériaux de construction au Ministère de l'Industrie et du Commerce



M. Marouan Guessous
Energy Manager, Direction Eau et Energie à OCP



M. Mustapha Chafik
Directeur Développement Durable et Recherche & Développement au Holding Al Omrane



Mme Hanane Bouchtalla
Membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes



Mme Fatima Benyakhlef
Ex Directrice technique du promoteur El Fal Gérante – Cabinet de coordination et d'OPC CCRI



Mme Wiam Samir
Directrice Générale de Sustainway



M. Jos Lenferink
Président et Directeur Général Europe Sud-Ouest et Afrique du Nord de VEKA



M. Sabry Ziadi
Directeur Général de MEKSA



M. Omar Bakkali Tahiri
Country Manager de MEKSA



M. Hubert Lagier
Directeur Baies et Vitrages au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment



M. Aziz Badsì
Directeur Développement Compound PVC à Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie



M. Ouadya Teyar
Pilote du développement des revêtements fonctionnels à O'Dassia



M. Yassine Mediouni
Directeur commercial et prescription à Ménara Préfa



M. Mohammed Mrini
Directeur Général à Dimatit
Specialiste en Analyse Énergétique et Environnementale

Une forte ambition industrielle nationale freinée par les difficultés de mise en œuvre de la réglementation thermique dans le bâtiment

Au cours des dernières décennies, un ensemble d'acteurs se sont engagés dans le développement de l'industrie marocaine des matériaux de construction isolants. Des produits 100% marocains, telles les fenêtres en PVC, et d'autres solutions en cours de développement visant à proposer des produits performants à un coût acceptable contribuent à consolider ce secteur.

L'entrée en vigueur de la Réglementation Thermique (RTCM) augurait une croissance soutenue du marché que les industriels marocains s'apprêtaient à accompagner en développant leurs lignes de production. A titre d'exemple, l'industrie du plastique PVC estime pouvoir couvrir la totalité des besoins du marché en fenêtres isolantes avec une extension de ses capacités de production dont le délai de réalisation n'excède pas 12 mois.

La mise en œuvre du plan d'accélération industrielle et la politique de substitution aux importations constituent par ailleurs des leviers forts pouvant accompagner le mouvement d'industrialisation dans ce secteur.

Toutefois, le développement d'un écosystème industriel de production de matériaux de construction isolants reste largement tributaire du respect de la réglementation thermique au Maroc à même de stimuler le marché, d'aider les opérateurs à réaliser des économies d'échelle, de contribuer au décollage industriel et d'ouvrir les portes du marché africain.



Assainir le marché à travers des normes obligatoires pour développer l'offre ?

Les industriels ont une aversion naturelle pour l'incertitude et cherchent à opérer dans un environnement offrant un minimum de garanties. Le marché actuel, caractérisé par la faible application de la réglementation thermique, le recours massif à l'importation et aux circuits informels, ne plaide pas en faveur d'un développement notable de l'industrie nationale des matériaux de construction isolants.

Pour assainir le marché des produits non conformes à la réglementation thermique, la qualité peut être un cheval de bataille pertinent. Cela consisterait, par exemple, à interdire la commercialisation de fenêtres présentant un coefficient de déperdition thermique (U_w) supérieur à un certain seuil. Cela favorisera de facto la montée en gamme des menuisiers marocains, protégera le consommateur, favorisera l'industrie nationale et apportera une réponse pertinente à la difficulté du contrôle d'application de la réglementation thermique.

Pour rendre effective cette mesure, les normes nationales encadrant les paramètres à réglementer devront avoir un caractère obligatoire à instituer par des Arrêtés ministériels. Le chantier de revue et d'adaptation de l'arsenal normatif mené par l'IMANOR devrait dans ce sens être accompagné par l'instauration d'une obligation de conformité.

Par ailleurs, l'introduction d'un classement énergétique des bâtiments protégera le consommateur et l'aidera à mieux apprécier la valeur économique de l'investissement projeté.

Le classement énergétique des bâtiments en France

Le classement énergétique des bâtiments est l'une des mesures du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) mis en place en France dès janvier 2011 pour renseigner sur la consommation en énergie d'un bâtiment et ses émissions de gaz à effet de serre.

Chaque bâtiment est ainsi classé sur le plan énergétique à travers l'attribution d'une lettre correspondant à un niveau de consommation énergétique allant de A (bâtiment économe) à G (bâtiment énergivore).

Une demande pas suffisamment stimulée

Le marché de l'isolation thermique peine à se développer avec une demande encore timide et une réglementation faiblement respectée et difficilement contrôlable.

La faible sensibilisation des consommateurs sur les avantages des matériaux de construction isolants en termes de confort et d'économies freine le développement du secteur. L'ignorance de la quasi-totalité des consommateurs de leurs droits au titre de la réglementation thermique nationale est le résultat d'un double déficit, celui de la vulgarisation et de la prescription.

Permettre aux consommateurs de comparer de façon palpable deux bâtiments procurant des performances opposées en matière d'isolation thermique est une idée qui a émergé avant l'entrée en vigueur de la réglementation thermique nationale. L'expérimentation étant souvent source de vérité, la réalisation de chantiers pédagogiques permettra d'actualiser les références en matière de coût et de sensibiliser le consommateur aux atouts de la performance thermique, notamment en termes de confort et d'économie d'énergie. Un déploiement géographique en fonction du zonage climatique retenu par le Règlement Thermique de Construction au Maroc sera sans doute pertinent et convaincant.

L'Etat, qui a à son actif plusieurs réussites en matière de prescription (l'exemple de la relocalisation de la production dans le cadre de l'opération « un million de cartables » est tout à fait parlant), n'a pas suffisamment déployé cette stratégie dans le secteur des matériaux de construction. Le Pacte d'Exemplarité de l'Administration apparaît comme une opportunité pertinente pour promouvoir la question de la performance thermique dans le bâtiment.

Les produits commercialisés par les industriels de l'isolation thermique sont leurs meilleurs ambassadeurs auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Un matériau a d'autant plus de chances d'être retenu s'il apporte une plus-value probante au niveau de la qualité et si ses spécificités et performances sont documentées.



L'expérience française en matière d'implémentation de la performance thermique dans le bâtiment

L'introduction de la réglementation thermique en France s'est basée sur deux facteurs :

- ✓ La mise en place d'incitations fortes, avant même l'instauration de l'obligation réglementaire, pour développer l'industrie ;
- ✓ L'élaboration de guides pratiques, illustrés et simples à lire pour diffuser la connaissance et accompagner la mise en œuvre de la réglementation.

2 orientations stratégiques pour concrétiser le potentiel de marché



Rendre obligatoires, via des Arrêtés ministériels, certaines normes fixant des seuils de tolérance pour les produits de sorte à assainir le marché et développer la commercialisation de matériaux performants.



Lancer le chantier de classement énergétique des bâtiments existants et en cours de développement et élaborer un plan national pour la rénovation énergétique des constructions.



Les **15** mesures pour créer les conditions favorables au développement d'une industrie nationale de la performance thermique des bâtiments



Connaissance du marché

1. Mener une étude en vue d'apprécier la profondeur du marché et les activités pertinentes de l'écosystème pouvant faire l'objet d'un développement industriel et aligner la capacité de production en conséquence.



Organisation et rôle des acteurs

2. Développer le rôle de prescripteur de l'Etat dans l'utilisation de matériaux de construction isolants.

3. Regroupement des acteurs du secteur privé pour constituer un bloc pouvant accompagner la mise en œuvre de la réglementation thermique dans le bâtiment.



Normalisation et certification

4. Fixer des normes marocaines de matériaux de construction et leur procurer un caractère obligatoire notamment via le marquage de conformité « C_p ».

5. Développer le classement énergétique des bâtiments pour renseigner le consommateur sur le niveau de consommation de son bien immobilier et sa facture énergétique.

6. Encourager la certification volontaire pour certains segments exemplaires de marché (tel le moyen standing) et instauration de labels de performance thermique.



Business model

7. Introduire, de façon précise, les spécifications en matière d'isolation thermique directement dans les cahiers des charges et cahiers de prescriptions spéciales.

8. Couvrir l'ensemble des aspects de l'isolation thermique notamment l'enveloppe des bâtiments constituée par les murs pour laquelle des produits adaptés doivent être développés.



Vulgarisation et sensibilisation

9. Sensibilisation des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres à l'utilisation de matériaux de construction isolants.

10. Participation des industriels aux manifestations nationales dédiées au bâtiment (tel le SIB prévu en novembre prochain) pour sensibiliser les participants à l'importance de l'isolation thermique et à la plus-value offerte par les produits commercialisés.

11. Doter les produits proposés à la vente de fiches techniques claires permettant, notamment, d'identifier la performance promise et la mesurer.
12. Elaboration et diffusion de guides pratiques, illustrés et facilement accessibles pouvant développer la connaissance des consommateurs et accompagner la mise en œuvre de la réglementation.
13. Lancer une nouvelle génération de chantiers pédagogiques.sensibilisation continue;



R&D

14. Privilégier le développement et la conception de solutions techniques durables, adaptées aux spécificités locales et mettant à profit les ressources naturelles disponibles du pays.
15. Fédérer les entreprises, universités et centres de recherche autour de projets de R&D communs.





THINKING CHALLENGE

By Green Building

Partenaire Institutionnel



Partenaire Scientifique



Partenaire Academique



Partenaires Strategiques



Tel: +212 522 99 14 60

Fax: +212 522 99 14 04

Appartement numéro 3 rez-de-chaussée, 33 rue Point du jour, Casablanca

www.greenbuilding.ma

www.radius.ma

